

Procès verbal

Conseil d'école de l'école élémentaire Michel-Dupuis

Le 11 avril 2018- 18 h30 à 20h00

Présences :

Membres votants

M. Daniel Proulx
Mme Kimberly Savard (arrivée à 19:30)
Mme Araksan Mohamed Ahmed
Mme Siham Beyoucef
Mme Bassema Mustapha
Mme Zénab Mustapha
Mme Carine Payette
Mme Djamila Tedjini
M. Jymaleh Moussa
M. Aadan Jaamac
Mme Jackie Baril-Jean
Mme Connie Regimbald

Absences :

Mme Sabah Ali Dahir
M. Issam El Haje
Mme Sophie Rubimbwa

Membres non-votants

Mme Mireille Focquet
Mme Ayane Djama
Mme Kadra Roble

1. Mot de bienvenue - Constatation du quorum - Quorum respecté
2. Adoption de l'ordre du jour
Proposée par : M. Jymaleh Moussa
Appuyée par : M. Aadan Jaamac
3. Adoption du procès-verbal :
 - a. Quelques corrections à apporter,
 - i. nom de Carine Payette,
 - i. doit être appuyée par une personne présente : réappuyer le comité langue française proposée par Mme Araksan et appuyée par Mme Zénab.
4. Affaire découlant du procès-verbal :

- i. Séance d'information en présence de M. Bouchard : CE propose une séance d'information pour les parents avec la direction de l'école et M. Bouchard, surintendant des écoles. Ce ne serait pas un forum, plutôt une séance d'information et à la fin il pourra répondre aux questions.
 1. Ce serait une occasion de présenter les membres du conseil d'école.
 2. Certains parents posent des questions au sujet des portatives et de la sécurité au niveau de la cour d'école.
 3. À la sortie de l'école, les parents se parlent et posent beaucoup de questions
 4. Réunion nécessaire pour parler du futur de l'école, les portatives, le temps que les portables seront présentes, la langue française dans l'école, les résultats de l'OQRE, le niveau de français et les devoirs.
 5. Question sur la possibilité d'avoir un club de devoirs ou partenariats
 6. On propose avoir un moyen d'envoyer des communiqués directement aux parents.
 7. On suggère avoir un communiqué mais la direction nous informe que dans le journal de l'école il y a une section pour le conseil d'école ou nous pourrions insérer les informations du conseil d'école.
 8. La direction suggère une formation pour mieux comprendre le rôle du conseil d'école.
 9. Il y a une discussion entre parents et la direction sur ce qui manque aux parents pour répondre aux craintes des autres parents (discussion sur les pour et les contres des portatives).
 10. La direction recommande que le conseil d'école invite M. Bouchard pour avoir une discussion avec lui et non pas avec tous les parents qui ne sont pas nécessairement au courant des préoccupations entendues. Il est également recommandé de bien préparer les questions pour qu'il soit en mesure d'aller chercher les renseignements précis demandés. (Ex. air climatisée, pieds carrés portative versus une classe à l'intérieur, qualité de l'air, le bruit du chauffage, température sur le plancher de la portative, les sanitaires et le nombre d'élèves dans l'école.)
 11. La direction suggère avoir Mme Annick Lalonde pour secrétaire de la séance afin de permettre à tous de s'exprimer.
 12. La direction suggère qu'on pourrait aussi inviter Mme Savard.
 13. La direction va vérifier si M. Bouchard et ses disponibilités pour une rencontre avec le conseil d'école (la possibilité pour lui de se joindre à nous pour le 7 mai 2018 et si possible avant le 15 mai à cause du début du Ramadan).
- ii. Courriel du conseil d'école :
 1. Ceci ne sera pas possible. Il y a un courriel d'école. Nous pourrions présenter les membres à la soirée de d'information de septembre et

nous pourrions afficher les photos des membres sur le site web pour augmenter la visibilité des membres.

2. En début d'année scolaire, pourrions-nous avoir une table avec quelques représentants du conseil d'école afin de se présenter aux parents et donner une description du rôle du conseil.
 3. À la soirée de programmation au mois de septembre, les membres du conseil d'école pourraient être présentés à la communauté.
- iii. Les portatives:
1. La direction précise :
 - a. Le nombre de portatives planifiées pour Septembre est de 4, pour le moment nous ne prévoyons pas utiliser les 4.
 - b. Les portatives sont neuves, construites en deux parties et sont apportées dans la cour.
 - c. Les portatives seront situées entre la colline et entre le site futur de construction, les avantages seront qu'elles seront plus près du pavé et ça va créer une division naturelle dans la cour.
 - d. Il y aura un palier qui relie les portatives entre-elles.
 - e. Lors de la rédaction des horaires, on minimise les entrées et les sorties des portatives.
 - f. Pour les toilettes, on favorise à certains niveaux les jumelages en groupe de deux.
 - g. Un parent mentionne que les portatives augmente les craintes vis-à-vis le manque de clôture.
- iv. La mises-à-jour du site web, concernant le conseil d'école et les procès-verbaux, le PV du 5 février 2018 sera ajouté tel quel. Il est le seul qui manquait.
- v. Statut de la boîte de suggestions:
1. La boîte de suggestions est prête
 2. Le conseil d'école propose d'envoyer aux parents cette information afin de les encourager à l'utiliser si nécessaire. La direction mentionne qu'elle sera ajoutée au prochain communiqué.
- vi. Cours de rattrapage et de soutien et ou les diverses ressources disponibles afin d'aider les élèves non-francophones:
1. La direction mentionne :
 - a. Les cours de rattrapage n'existent pas. Le conseil d'école doit garder la question pour M. Bouchard
 - b. La monitrice de langue qui a commencée à travailler avec les élèves ALF.
 - c. Nous avons fait l'achat de matériel ALF et nous en développons.
 - d. La direction s'informe auprès du Carrefour à savoir si nous pouvons obtenir des cours de langue pour les parents et ainsi on pourrait les suggérer fortement lors des comités d'admissions.

2. Un parent demande pourquoi un enfant qui ne parle pas français et qui commence l'école ne serait pas dans une classe spéciale (ex. nouvel arrivant); réponse de la direction, que le besoin n'est pas là pour l'instant.
3. Un parent demande quel est le nombre d'élèves qui ne parle pas du tout français. La direction répond qu'il n'y pas 10% qui est en provenance d'immersion
4. Question d'un Parent envers Mme Tedjini et Mme Régimbald, et M. Proulx : quels sont vos défis face à les différences de niveau de français dans vos classes.
 - a. Réponse de Mme Tedjini : les élèves qui veulent apprendre, ils font de très gros progrès. Celle-ci invite les parents à venir aider dans les classes pour la lecture, cela est très apprécié. Pour les élèves qui ont plus de difficultés, j'ai l'éducatrice, la monitrice de langue, l'enseignante-ressource et le programme AILE. Tous les enseignants ont ces ressources à leur disposition.
 - b. Réponse de la direction : pour les enfants doués ou enrichis, peu importe où ils sont situés, c'est eux pour qui c'est plus difficile. C'est de répondre à leur besoins plus avancés.
5. Direction partage les données du plan d'amélioration : pour notre quartier, la langue maternelle anglaise (67%), la langue maternelle francophone (moins de 10%), autres langues (plus de 10%).
 - a. Le conseil a un nouveau plan d'animation culturelle qu'il nomme la vision 20/20 et ce plan est organisé selon 5 axes :
 - i. Ma vie francophone
 - ii. Mon identité francophone
 - iii. Ma maîtrise linguistique
 - iv. Ma communauté francophone
 - v. Mon leadership francophone
 - b. Nous aurons à travailler les axes 3 et 5 avec nos élèves des cycles moyen / intermédiaire.

5. Rapports des sous-comités:

1. Comité de la promotion du français:
 - a. Formation du comité: Zénab Mustapha, Siham Benyoucef, Mme Mireille Focquet, Mme Kadra Roble se proposent pour former le comité
2. Comité Social:
 - a. Soirée cinéma du 26 Avril pour les élèves de maternelle-Jardin et 1re année. Mme Régimbald suggère deux choix de vidéo :
 - i. Oups, J'ai raté l'Arche,
 - ii. L'île en folie (Robinson Crusoé)

iii. Les deux sont des dessins animés d'une durée de 90 minutes. Mme Focquet prépare l'invitation sous peu.

3. Comité de levée de fonds:

- a. Rapport de la vente du sirop d'érable, vente de 2760\$ et nous avons payé le fournisseur 1794\$ profit de 966\$ pour un surplus de 185.50\$ sur les profits de l'année dernière.
- b. La direction propose de réfléchir sur quoi nous voulons appliquer ces fonds pour l'année prochaine.

6. Message de la direction:

a. Cour d'école :

- i. À la lumière des portatives, nous allons devoir faire quelques changements. Demande des élèves de panier de basketball, tunnel pour la cour préscolaire, des bancs, peinture du pavé, etc.

b. Réunion du vendredi soir au Gabriel's Pizza :

- i. Vous ne pouvez pas faire une réunion du conseil d'école ou d'un comité du conseil d'école sans la présence de la direction. Étant donné que vous avez envoyé un courriel à tous les membres, il s'agit d'une réunion. Cela peut tourner contre vous malgré toutes les bonnes intentions. C'est important de respecter les règles de la constitution afin de se protéger.

c. Retour sur la dernière réunion du 5 mars, en raison de l'absence de la présidente et de l'absence de la vice-présidente, la réunion n'aurait pas dû avoir lieu cependant nous avons attendu la vice-présidente qui a modifié ses plans pour être avec nous. Il est important d'établir des règles de procédures et s'entendre que la ponctualité est importante et qu'on n'aurait pas à attendre pour avoir le quorum.

d. En septembre, lors de l'assemblée générale, il serait important de mentionner aux parents que quand le quorum n'est pas respecté, la réunion est annulée.

e. Logo:

- i. Chandail avec Logo pour le 20e.
- ii. Remarque d'un parent: Celle-ci pensait que nous allions avoir le privilège de le voir avant l'annonce générale. La direction répond que le processus n'était pas si simple et que les opinions sont nombreuses lors de la création d'un logo.

7. Affaires nouvelles:

- a. Suggestion de participation de Mme Zénab Mustapha pour la conférence AGA à Toronto le 1er et le 2 Juin 2018, le sujet Comment préparer nos jeunes et les protéger de la technologie.
 - i. Proposée par: Mme Araksan Mohamed Ahmed
 - ii. Appuyée par: Mme Siham Benyoucef et M. Daniel Proulx

8. Date de la prochaine réunion : devrait être le 7 mai cependant nous consultons M. Bouchard pour connaître ses disponibilités.

9. Points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion : M. Proulx et Mme Benyoucef rempliront cette section suite à leur consultation

10. Levée de la séance: 21h23